







2.00 crédits	20.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Berger Mathieu ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours a pour but d'initier les étudiants à l'épistémologie des sciences sociales et aux conditions (sociales, historiques et scientifiques) de production et de validation d'un savoir scientifique en sciences sociales. Il vise ainsi à installer chez les étudiants les fondements nécessaires au développement réflexif d'une démarche de recherche en sciences sociales (au sens large du terme).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue de l'enseignement, l'étudiant devra être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de comprendre les critères de démarcation de la science ' autrement dit, de répondre à la question : qu'est-ce que la science ? Quels sont les critères qui qualifient une démarche scientifique ? - d'élucider et de raisonner la position des sciences sociales face aux autres sciences, notamment dites « dures » - d'élucider la position des sciences sociales face aux savoirs sociaux non scientifiques ; - de comprendre et de maîtriser la (ou les) démarches qui fonde(nt) la construction de connaissances en sciences sociales, ce qui suppose : <ol style="list-style-type: none"> o ce comprendre ce qu'implique la construction d'une problématique, à partir d'exemples tirés de disciplines différentes ; o de distinguer la démarche hypothético-déductive de la démarche inductive et d'en saisir les fondements épistémologiques ; o de distinguer entre « expliquer » et « comprendre » (démarches explicative et compréhensive) ; o de formuler des hypothèses de recherche pertinentes dans le cadre de ces deux démarches - de distinguer entre échelles d'analyse
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation repose sur un examen écrit de deux heures à livre fermé portant sur l'ensemble de la matière. Une première partie de l'examen propose des questions "fermées" de restitution. Une seconde partie propose des questions "ouvertes", et donc un exercice de brève rédaction sur 20 lignes maximum. Les réponses sont des réflexions personnelles qui s'appuient sur les éléments vus au cours sans être une pure restitution "telle quelle" de ces éléments.</p> <p>Il est envisagé que l'examen soit mené en auditoire, en présentiel. En fonction de la situation sanitaire, dans l'éventualité d'un retour au code orange ou rouge, l'examen se fera sous d'autres modalités précisées via annonce Moodle en temps voulu.</p> <p>Les mêmes modalités d'évaluation valent pour la session de janvier et la session d'août</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours d'<i>Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales</i> repose principalement sur des exposés théoriques, agrémentés d'illustrations puisées dans la pratique réelle de recherche et présentées par l'enseignant lui-même ou, occasionnellement, par des chercheurs invités.</p> <p>Le cours se donnera principalement en présentiel, avec, au maximum 20% des séances données à distance via Microsoft Teams. Ces conditions sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire Covid-19.</p>
Contenu	<p>Ce cours a pour but d'initier les étudiants à l'épistémologie des sciences sociales et aux conditions de production et de validation d'un savoir scientifique en sciences sociales. Il vise ainsi à installer chez les étudiants les fondements nécessaires au développement réflexif d'une démarche de recherche en <i>sciences sociales</i> (au sens large du terme).</p> <p>A l'issue de l'enseignement, l'étudiant devra être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de comprendre les critères de démarcation de la science, autrement dit, de répondre à la question : qu'est-ce que la science ? Quels sont les critères qui qualifient une démarche scientifique ? • de comprendre ce qui caractérise la scientificité propre aux sciences sociales, par rapport aux sciences naturelles ; • de distinguer les sciences sociales, comme disciplines empirico-conceptuelles, d'un côté, et la théorie sociale ou la philosophie, de l'autre ; • de saisir la distinction entre les savoirs constitués par les sciences sociales et les savoirs sociaux non scientifiques ;

	<ul style="list-style-type: none">• de comprendre et de maîtriser les démarches qui fondent la construction de connaissances en sciences sociales, ce qui suppose<ul style="list-style-type: none">• d'avoir une compréhension approfondie de ce qu'est une "enquête" et une définition robuste de la notion de "problématique" ;• de distinguer "données qualitatives" et "données quantitatives", tout en approchant de manière réflexive la notion même de "donnée" ;• de distinguer les différentes inférences fondamentales du raisonnement que sont la déduction, l'induction et l'abduction, ainsi que les logiques et dispositifs de recherches ;• de distinguer, pour les sciences sociales, des enjeux de "description", de "compréhension", d' "explication" et de "critique", ces différentes opérations fondant des paradigmes différents ;• de saisir les limites des sciences sociales et la dépendance de leurs théories vis-à-vis de présupposés méta-théoriques d'ordre philosophique.
Faculté ou entité en charge:	ESPO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en sciences humaines et sociales	MINHUSO	2		
Bachelier en sciences humaines et sociales	HUSO1BA	2		
Mineure en sciences politiques	MINSPOL	2		
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCA1BA	2		
Mineure en sociologie et anthropologie	MINSOCA	2		
Mineure en sciences de la population et du développement	MINSPED	2		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOL1BA	2		